



Vente d'un bien immobilier en vue d'un divorce

Par **damnat54**, le **06/03/2008** à **21:57**

Suite à la découverte de l'infidélité de ma femme, nous avons décidés de divorcer à l'amiable. Pour cela nous devons vendre notre maison, celle-ci etant en travaux, je me dois de les terminer. Passant tout mon temps libre a les finir, suis-je en droit, lors de la vente, de demander un part plus importante que celle de ma femme sur la plus-value réalisée et ce malgré un dialogue difficile avec ma femme?

Par **Visiteur**, le **06/03/2008** à **23:36**

Bonsoir,

Vous auriez dû regrouper vos 2 questions sur une seule file, car dans l'une on peut penser à un divorce conflictuel et dans celle-ci vous évoquer cependant une procédure amiable (!).

Sachez que si vous êtes en communauté légale, vous ne pourrez rien exiger au moment du divorce, au titre d'une "récompense" pour les travaux que vous faites..., SAUF PEUT-ÊTRE (à vérifier)si vous placez ces travaux dans le cadre d'une convention préalable au partage(?), à établir avec vos avocats...